

## **L'engagement des régions face au Sommet mondial pour l'efficacité de la coopération au développement de 2022**

La 6e réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération au développement efficace se tient dans un contexte complexe, avec de crises multiples, des reculs démocratiques et de nouveaux risques pour la cohésion de nos sociétés. Avec des index de développement humain en régression et face à des besoins graves et urgents, une action internationale coordonnée et concertée est plus importante que jamais, organisant les efforts du grand nombre d'agents qui concourent à la recherche du développement et facilitant les progrès contre le défis auxquels qu'on fait face.

Les gouvernements régionaux ont suivi activement le débat international sur l'efficacité et ont participé de manière constructive aux travaux du Partenariat mondial. À notre avis, les principes d'appropriation, de focus sur les résultats, d'alliances inclusives, de transparence et de responsabilité mutuelle restent valables dans ce scénario fragmenté et complexe. Dans ce contexte, les régions assument les engagements suivants avec la ferme intention de contribuer à consolider et faire avancer le processus et les résultats du Partenariat mondial.

1. Convaincus du bien-fondé et de la pertinence de l'efficacité de la coopération au développement, nous nous engageons à poursuivre la diffusion et la promotion de ses principes auprès des régions, ainsi qu'à continuer à promouvoir son intégration dans les processus de planification, de suivi et d'évaluation des politiques de coopération et développement régional. Les gouvernements régionaux et leurs réseaux, représentés par l'ORU-Fogar, renouvellent également leur engagement envers l'Agenda 2030 et ses Objectifs de Développement Durable (ODD). Nous continuerons à promouvoir les plans régionaux des ODD, ainsi que les rapports de suivi, alignés sur les priorités nationales et locales, que nos partenaires peuvent connaître et soutenir. Nous continuerons également à soutenir les échanges, l'apprentissage mutuel et la création de connaissances sur les ODD et la coopération au développement, et sur la manière de mieux intégrer les principes et les résultats du développement durable dans les politiques publiques.

2. Les autorités régionales ont promu les dialogues nationaux sur le développement, instrument fondamental pour aligner les objectifs, les priorités et les ressources entre les différents niveaux de gouvernement, et promouvoir la communication et la confiance mutuelle. Nous continuerons à le faire, avec des processus inclusifs qui permettent la participation d'un plus grand nombre d'acteurs territoriaux, grâce à la méthodologie de développement économique local (DEL). Concrètement, nous travaillerons pour que la coopération au développement, et les ressources qu'elle mobilise, soient un catalyseur d'un dialogue politique inclusif et multi-niveaux, et non un facteur de concurrence entre administrations ou de fragmentation des priorités.

3. La création de capacités techniques, souvent basée sur un échange horizontal entre égaux, est l'une des caractéristiques de la coopération décentralisée. C'est une modalité tout à fait pertinente dans un contexte comme celui d'aujourd'hui, marqué par l'existence de défis communs, par la nécessité d'apprendre aussi en commun, et de construire des solutions communes. Les régions s'engagent à donner une nouvelle impulsion à la création de capacité technique, en identifiant dans ce sens des projets plus larges, et en y associant de nouveaux agents et alliances qui donnent une plus grande portée à nos actions. Concrètement, nous nous efforcerons de nouer des liens avec la coopération nationale et internationale et l'Union

européenne, afin de participer à des projets communs où l'expérience des administrations publiques régionales est mobilisée.

4. La lutte contre la pauvreté, qui est au centre de nos efforts depuis de nombreuses années et sur laquelle nous pensions avoir fait des progrès considérables, est aujourd'hui à nouveau une priorité urgente. Dans nos territoires et nos villes, on voit bien comment l'intersection entre différents facteurs de difficulté et d'exclusion multiplie les inégalités, et menace de laisser une partie de plus en plus importante de nos populations hors des opportunités et de la croissance. Nous nous engageons à promouvoir des stratégies de développement régional explicitement orientées vers la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, et y intégrant des indicateurs désagrégés par sexe et localisés territorialement, afin de ne laisser personne de côté.

5. Les régions font écho à la nécessité d'améliorer la disponibilité, les capacités et les infrastructures de génération de données, afin d'améliorer le cycle des politiques publiques, ainsi que les exercices de suivi et la responsabilisation. Nous nous engageons à introduire vigoureusement cet objectif dans nos coopérations décentralisées, tout en travaillant à améliorer la granularité des données, son niveau de désagrégation et son orientation vers les spécificités sociales et territoriales, et ce en collaboration avec les agences statistiques nationales et internationales. En ce qui concerne l'aide publique au développement décentralisée, les efforts que nous menons déjà se poursuivront, conjointement avec des partenaires tels que Platforma - la confédération européenne des acteurs de la coopération décentralisée - pour améliorer l'information disponible sur les ressources allouées à la coopération par des budgets publics régionaux et locaux, et la création de plateformes et d'instruments numériques permettant une appropriation aisée et fiable, par les agents décentralisés, de leurs dépenses en APD.

6. Finalement, nous nous engageons à poursuivre notre participation à l'espace du Partenariat mondial et à concourir activement aux exercices nationaux de suivi en matière de l'efficacité du développement. Nous continuerons à générer des analyses permettant d'évaluer le comportement du niveau régional, vis-à-vis les principes d'efficacité, et d'orienter une meilleure performance de nos régions sur la base des évidences obtenues. Nous nous engageons également à donner suite aux engagements contenus dans cette déclaration.